

Communiqué

Mardi 28 juin 2011

Signature de la convention « Les cordées de la réussite » entre l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et le rectorat de Créteil

Mardi 28 juin, l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et le rectorat de l'académie de Créteil signeront la convention « Les cordées de la réussite », pour favoriser l'orientation des élèves du secondaire au supérieur.

Le dispositif national « Les cordées de la réussite »

Créé en 2008 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le secrétariat d'Etat à la Ville, le dispositif « Les cordées de la réussite » est un ensemble de partenariats, mis en place entre un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et des lycées et collèges. Ces partenariats ont pour objectif de promouvoir l'égalité des chances et de favoriser la réussite des jeunes issus de territoires défavorisés.

Les « cordées » visent à lever les obstacles d'ordre psychologique ou culturel en créant, par un accompagnement adapté, un pont entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Les partenariats se traduisent par la mise en œuvre d'actions telles que le tutorat, l'accompagnement scolaire individualisé, l'accompagnement méthodologique et constituent des réseaux de solidarité entre les différents niveaux d'enseignement.

Pour en savoir plus sur le dispositif :

<http://www.ac-creteil.fr> et <http://www.cordeesdelareussite.fr/>

Objectifs des partenariats entre l'université Paris 8 et les lycées du territoire

L'université Paris 8 considère que l'amélioration de la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur est déterminante pour favoriser la réussite en Licence.

En développant des liens avec les lycées du territoire de la Seine-Saint-Denis, Paris 8 souhaite :

- faciliter l'entrée à l'université en familiarisant les lycéens avec l'environnement universitaire ;
- favoriser le développement de l'autonomie intellectuelle des futurs étudiants en les initiant aux méthodes de recherche documentaire dans la bibliothèque universitaire de Paris 8 ;
- accompagner les lycéens dans leur choix d'orientation en fonction de leurs aspirations et de leurs projets d'insertion.

Dans cette optique, le président de l'université a confié la coordination et la valorisation des initiatives en faveur des actions entre les lycées et l'université à Monsieur Boris Bove, maître de conférences en histoire, qu'il a nommé chargé de mission aux relations avec le secondaire.

Pour en savoir plus sur l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis :

[http:// www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr)

Pascal Binczak, président de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, et William Marois, recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités, signeront la convention « Les Cordées de la réussite » mardi 28 juin, à 11 heures, dans le hall d'exposition de l'université Paris 8, à Saint-Denis, en présence d'enseignants, de proviseurs et d'inspecteurs pédagogiques régionaux impliqués dans le dispositif.

Contacts médias

Université Paris 8 : Joanna Pitoun - 01.49.40.67.63 / 06.59.83.41.96 - joanna.pitoun@univ-paris8.fr

Rectorat de Créteil : Françoise Chapeau - 01.57.02.62.46/06.33.89.12.27 francoise.chapeau@ac-creteil.fr